

o.222.P.O.
o.253.2.P.O. - WD/ck

Berne, le 4 juin 1974

II

Note pour Monsieur l'Ambassadeur Thalmann

Echanges de prisonniers
entre Israël et la Syrie

Selon les entretiens que je viens d'avoir à Genève pendant le week-end de Pentecôte avec les délégués du CICR en charge de ces échanges:

- 1) L'échange des PG blessés s'est effectué samedi 1^{er} juin comme prévu. Il n'y a eu aucun incident.
L'appareil DC 6 de Balair est rentré à Bâle le même jour.
- 2) L'échange des PG valides (360 Syriens contre 53 Israéliens) reste prévu pour jeudi 6 juin.

Le CICR avait envisagé de l'organiser par la voie terrestre (par route), mais pour des raisons de sécurité, le Gouvernement israélien a demandé qu'il^{se} fasse aussi par voie aérienne: les routes pourraient être encore minées; en outre les Israéliens semblent craindre les réactions des civils sur les routes. Enfin, le Gouvernement de Tel-Aviv est d'avis qu'il vaut mieux rapatrier l'ensemble des prisonniers en une fois: on ne sait jamais quelles complications peuvent surgir de départs successifs, dont certains pourraient tarder...

- Le Gouvernement israélien s'est déclaré prêt à rembourser au CICR le découvert qui pourrait résulter de cette nouvelle opération par la voie de l'air.



- 2 -

Accordé | - Pour donner suite à cette requête, le CICR nous a demandé notre accord pour engager les appareils suivants, en faisant assurer la couverture des risques de guerre par la Confédération (comme pour l'échange des blessés):

- un Boeing 707 (Jumbo) de Swissair et le Fokker à la disposition de l'UNTSO pour le transport des 360 P. G. syriens de Tel-Aviv à Damas
- le DC 6 de Balair (à la disposition du Département) pour le transport simultané des 53 P.G. israéliens de Damas à Tel-Aviv.

J'ai pensé pouvoir approuver ce projet sous réserve de l'accord des Nations Unies concernant une nouvelle utilisation du Fokker.

Hier matin, 3 juin, M. Waldheim avait donné son accord mais il manquait encore celui du Général responsable de l'UNTSO, que le CICR pensait pouvoir recueillir assez rapidement aussi.

- D'autre part, concernant les frais de l'opération, je veux croire que vous serez d'accord que nous prenions à nouveau à charge les frais du DC 6 de Balair (évalués à 49'500 frs.) et ceux du Fokker qui devraient être minimales (peinture...). Le Gouvernement israélien verserait au CICR le montant requis par Swissair pour le Jumbo (environ 120'000 frs.). Pour le CICR, il est très important que le financement complet de l'opération ne soit pas pris en charge par un seul Gouvernement, aussi une participation de la Confédération à ce deuxième échange de prisonniers de guerre serait-il accueilli avec une vive reconnaissance par le CICR. Cela porterait la participation totale de la Suisse à ces opérations (qui constituent les premières résultats positifs suite à l'accord de désengagement) à environ 150'000 frs. en tout, ce

./.

- 3 -

qui me paraît en définitive encore modeste comparé aux prix de la paix au Proche Orient !

- M. Mamboury prépare un nouveau message pour nos postes à Tel Aviv, Damas et Beyrouth pour les prier d'obtenir les autorisations de survol et de sécurité de vol. Il s'emploie d'autre part à obtenir à nouveau la couverture des risques de guerre auprès de l'Administration fédérale des finances.
- Il est à espérer que ce deuxième échange s'accomplira aussi bien que le premier, c'est-à-dire selon l'horaire établi et sans accroc.

Mes interlocuteurs du CICR attribuent pour une bonne part la réussite de leurs négociations avec les parties intéressées à leurs excellentes relations personnelles avec les deux généraux syrien et israélien aux pourparlers de Genève, qui avaient été les agents de liaison respectifs des deux Gouvernements en cause avec les délégations du CICR sur le terrain.

C'est à Genève que le CICR négocie.



(D. Werner)